

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 16 (1966)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La célébration dominicale de la sainte cène dans l'Église ancienne  
**Autor:** Rordorf, Willy  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380852>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA CÉLÉBRATION DOMINICALE DE LA SAINTE CÈNE DANS L'ÉGLISE ANCIENNE

Je me propose, dans cette leçon inaugurale, de montrer que la sainte Cène était, pour les pères de l'Église, le centre et même la raison d'être du culte dominical ; mais aussi que la signification théologique de la sainte Cène s'exprimait dans la manière dont elle était célébrée.

## I. LE DIMANCHE — JOUR DE LA SAINTE CÈNE

La première description détaillée du culte dominical nous est donnée par Justin dans sa première Apologie adressée à César Antonin, surnommé le Pieux ; écrite à Rome au milieu du deuxième siècle. Voici ce qu'il écrit au chapitre 67 :

« Le jour qu'on appelle « jour du soleil », tous, habitants des villes comme des campagnes, se réunissent dans un même lieu. On lit les mémoires des apôtres ou les écrits des prophètes<sup>1</sup> autant que le temps le permet. La lecture finie, celui qui préside prend la parole pour avertir ; il exhorte à imiter ces beaux enseignements. Ensuite nous nous levons tous et prions ensemble. Puis, comme nous l'avons déjà dit (au chap. 65), lorsque la prière est terminée, on apporte du pain avec du vin et de l'eau. Celui qui préside fait monter au ciel les prières et les actions de grâce, selon sa capacité, et tout le peuple répond par l'acclamation « Amen ». On distribue à chacun et chacun participe aux aliments pour lesquels on a rendu grâce, et on envoie leur part aux absents, par le ministère des diacres. Ceux qui sont dans l'abondance, et qui veulent donner, donnent librement, chacun ce qu'il veut. Ce qui est recueilli est

---

<sup>1</sup> L'expression *Apomnêmoneumata tôn apostolôn* désigne les évangiles (Justin s'adresse à un non-chrétien et veut se faire comprendre), « les écrits des prophètes » sont ceux de l'Ancien Testament. Mais au milieu du II<sup>e</sup> siècle les « prophètes » et les « évangiles » étaient déjà devenus des termes *pars pro toto* qui désignaient l'un l'Ancien Testament et l'autre le Nouveau Testament (comp. saint Irénée, *Adv. haer.* II, 27, 2).

remis entre les mains du président qui assiste les orphelins, les veuves, les malades, les indigents, les prisonniers, les hôtes étrangers, qui secourt, en un mot, tous ceux qui sont dans le besoin. »

« Jour du soleil » était l'appellation païenne du dimanche, devenue courante du temps de Justin <sup>1</sup>. Nous apprenons donc ici que les chrétiens s'assemblaient le dimanche, non seulement pour écouter la lecture des Ecritures saintes et la prédication, non seulement pour prier ensemble et pour faire une collecte, mais pour participer à la sainte Cène. Celle-ci était même la partie principale du culte <sup>2</sup>. C'est ce qu'indique, entre autres, la mention des diacres qui vont apporter le pain et le vin de la sainte Cène aux absents, c'est-à-dire aux malades et à ceux qui étaient trop âgés pour venir au culte. Ainsi *chaque* dimanche, *chaque* fidèle pouvait communier. On ne semblait pas craindre les problèmes d'organisation que la mise en pratique d'un tel principe pouvait comporter. Si un ministère de diacres fut institué entre autres pour cette tâche c'est qu'on estimait que la participation hebdomadaire à la sainte Cène n'était pas seulement un droit dont chaque fidèle pouvait jouir ou non selon ses goûts, mais un élément constitutif, essentiel, indispensable pour la vie spirituelle et l'édification du corps du Christ. Et nous pouvons interpréter de la même façon le début du témoignage de Justin. Il dit « Le jour qu'on appelle « jour du soleil », tous, qu'ils habitent les villes ou les campagnes, se réunissent *dans un même lieu* ». Si tous, à l'exception de ceux qui étaient malades ou trop âgés, venaient au culte le dimanche, dans un même lieu, ils le faisaient surtout pour la sainte Cène. Car la sainte Cène, plus que tout autre moment du culte, constitue la communauté fraternelle, corps du Christ, d'une façon visible et effective. Nous verrons cela plus clairement encore quand nous parlerons de la manière dont on célébrait la sainte Cène aux premiers siècles <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les langues germaniques ont gardé cette désignation : par exemple Sonntag, Sunday.

<sup>2</sup> Voir aussi le chapitre 65 de la même apologie de saint Justin : après leur baptême, les nouveaux baptisés prennent tout de suite part à la sainte Cène.

<sup>3</sup> Il est bien clair que l'expression de saint Justin *epi to auto*, dans un même lieu, ne veut pas dire que tous les chrétiens de Rome (ils devaient déjà, à l'époque de saint Justin, compter quelques milliers) se réunissaient dans un seul et unique endroit. Mais tous ceux qui formaient une communauté de quartier, une « paroisse », s'assemblaient ensemble pour le culte dominical. *Epi to auto* (comp. l'hébreu *jachad*) se trouve constamment dans la première littérature chrétienne : I Cor. 11 : 20 ; 14 : 23 ; Actes 1 : 15 ; 2 : 1 ; 2 : 44 d ; 2 : 46 d ; 2 : 47 ; I Clém. 34 : 7 ; Barn. 4 : 16 ; Ign. Eph. 5 : 3. Et presque partout, il est question d'un culte de sainte Cène ! Le culte dominical et en particulier la sainte Cène étaient donc marqués par le fait que tout le monde était présent, dans un même endroit. Il y a là, d'ailleurs, le souvenir des apparitions du Christ devant ses disciples réunis dans un même lieu ; comp. *infra*, p. 3 ss.

Le texte de Justin nous donne la première description détaillée du culte dominical. Mais il est bien évident que le culte lui-même est antérieur à ce témoignage, qu'il remonte aux temps apostoliques. Non seulement la Didachè, discipline ecclésiastique qui date probablement de la fin du premier siècle ou du début du second parle de la réunion eucharistique le jour du dimanche, mais nous en trouvons déjà l'indication dans le Nouveau Testament. Dans les Actes des apôtres (20 : 7) nous lisons d'un témoin oculaire : « Le premier jour de la semaine (donc le dimanche), comme nous étions rassemblés pour rompre le pain, Paul, qui devait partir le lendemain, s'entretint avec les disciples et prolongea son discours jusqu'à minuit. » L'épisode du jeune homme qui est tombé de la fenêtre d'une chambre-haute à Troas, est introduit ainsi : « Le premier jour, comme nous étions rassemblés pour rompre le pain... » Cette précision laisse entrevoir la coutume, déjà établie, de s'assembler le dimanche pour « rompre le pain », c'est-à-dire pour prendre la sainte Cène. Nous apprenons dans le même texte que l'assemblée avait lieu le dimanche soir <sup>1</sup> ; les communautés pauliniennes avaient donc déjà, selon toute vraisemblance, l'habitude de se réunir le dimanche soir pour prendre la sainte Cène <sup>2</sup>. Toutefois, est-il vraisemblable que saint Paul ait lui-même institué le culte dominical ? Il ne le semble pas, car les judéo-chrétiens qui lui reprochaient déjà pas mal de choses (voir p. ex. Actes 21 : 20 ss.) l'auraient à coup sûr attaqué pour une telle innovation.

Je me suis efforcé, dans ma thèse de doctorat <sup>3</sup>, de montrer que la pratique hebdomadaire de la sainte Cène, le dimanche, avait ses origines dans la communauté primitive de Jérusalem. Comme il arrive chaque fois que les sources suffisantes nous font défaut, le problème ne peut être définitivement résolu, et il reste une part d'hypothèse. Ce qui me frappait pourtant, c'était l'accord de la tradition des communautés pauliniennes de rompre le pain le dimanche soir et la tradition synoptique (Luc 24 : 30 ss et 36 ss ; Marc 16 : 14 ; Jean 20 : 19 ss) qui situe la première apparition de Jésus à ses disciples

<sup>1</sup> On peut, à la rigueur, aussi prétendre qu'il s'agit d'un *samedi* soir si l'on considère, à la manière juive, la soirée d'un jour comme appartenant au lendemain. Voir par exemple H. RIESENFELD : *Sabbat et jour du Seigneur*, dans *New Testament Essays, Studies in Memory of T. W. Manson*, 1958, p. 210 ss ; E. DEKKERS : *La messe du soir à la fin de l'Antiquité et au Moyen Age, Sacris Erudiri* 7, 1955, p. 99 ss. Mais d'autres indices font plutôt penser au dimanche soir ; comp. W. RORDORF, *Der Sonntag. Geschichte des Ruhe- und Gottesdiensttages im ältesten Christentum*, 1962, p. 198 ss.

<sup>2</sup> Saint Paul parle ailleurs, dans I Cor. 16 : 1 s., du dimanche comme jour de la collecte, ce qui s'explique très bien si le dimanche est le jour du culte. Et, indirectement, on doit encore rappeler le fait qu'il défend aux pagano-chrétiens d'observer le jour du sabbat : Gal. 4 : 10 ; Col. 2 : 16.

<sup>3</sup> Voir note 1.

le soir de Pâques, c'est-à-dire un dimanche soir ; l'évangile de Jean ajoute même (20 : 26) que Jésus est revenu une deuxième fois huit jours après, à la même heure, c'est-à-dire à nouveau un dimanche soir. Ces récits peuvent, bien sûr, refléter pour une part la pratique ultérieure du culte dominical, mais il me semble quand même que la communauté primitive rompait déjà le pain et célébrait la sainte Cène, le dimanche soir, précisément en souvenir des repas pris avec le Seigneur après sa résurrection. Comment expliquer autrement le fait que la sainte Cène ne fut pas célébrée le jeudi soir, en commémoration du Jeudi-Saint, jour où Jésus l'avait instituée, mais le dimanche soir ? Puisqu'il n'y a pas d'influence possible d'un « dimanche » juif ou païen déjà existant sur la coutume chrétienne, bien qu'on l'ait prétendu <sup>1</sup>, je suis porté à croire que la résurrection du Christ le jour de Pâques, et surtout les apparitions, le même jour de Pâques et huit jours après, où Jésus a mangé avec ses disciples <sup>2</sup>, ont joué en faveur de cette tradition qui fixa la célébration de la sainte Cène le dimanche <sup>3</sup>.

Cela ressort aussi, à mon avis, du nouveau nom par lequel les chrétiens désignaient le dimanche, et qui apparaît pour la première fois en Apocalypse 1 : 10 : kyriakê hêméra, jour du Seigneur. Il ne s'agit pas du jour de Pâque, comme on l'a dit <sup>4</sup>, mais bien du dimanche hebdomadaire. L'adjectif kyriakos qui veut dire, dans le langage profane, « appartenant à César » se rapporte évidemment pour les chrétiens au Seigneur Jésus. Or, nous ne retrouvons le même adjectif kyriakos qu'une seule fois dans le Nouveau Testament, en I Corinthiens 11 : 20 où il est question du kyriakon deipnon, du « repas du Seigneur », de la sainte Cène. Il est presque évident, à mon sens, que le dimanche a pris ce nom de kyriakê hêméra, jour du Seigneur, parce que le kyriakon deipnon, le repas du Seigneur, la sainte Cène,

<sup>1</sup> H. GUNKEL : *Zum religionsgeschichtlichen Verständnis des Neuen Testaments*, 2<sup>e</sup> éd., 1910, p. 74 s., a déjà avancé la thèse que le dimanche avait une signification liturgique dans les cultes du soleil, avant Jésus-Christ (comp. A. LOISY : *Les mystères païens*, 1930, p. 223 ss). A. JAUBERT : Jésus et le calendrier de Qumran, *New Testament Studies* 7, 1960, p. 28, pense, par contre, que le dimanche chrétien a subi une influence de la part du « dimanche liturgique » des Esséniens. Ni l'une ni l'autre thèse n'est convaincante ; comp. W. RORDORF, *op. cit.*, p. 177 ss.

<sup>2</sup> Voir aussi Actes 1 : 3 s. ; 10 : 41 ; Jean 21 : 12 s. ; Evang. des Hébreux (Jérôme, *Vir ill.* 2).

<sup>3</sup> Comp. O. CULLMANN, La signification de la sainte Cène dans le christianisme primitif, *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 16, 1936, p. 6 ss. Un autre fait qui semble confirmer son origine palestinienne, c'est l'observation du dimanche par certains groupes d'Ebionites.

<sup>4</sup> A. STROBEL : Die Passah-Erwartung in Lk. 17 : 20 f., *Zeitschr. f. d. neutestamentl. Wiss.* 50, 1959, p. 185 ; J. VAN GOUDOEVER, *Biblical Calendars*, 1959, p. 169 ; C. W. DUGMORE : Lord's Day and Easter, dans *Neotestamentica et Patristica in honorem sexagenarii O. Cullmann*, 1962, p. 272 ss.

était célébrée ce jour-là. En d'autres termes, le dimanche fut appelé jour du Seigneur non seulement parce qu'il était le jour de la résurrection (comme tel il n'aurait pas pris une place si importante dans la semaine chrétienne), mais parce que ce jour-là on *commémorait liturgiquement* Pâques en prenant ensemble la sainte Cène.

La sainte Cène est donc dès les débuts de l'Église le cœur et l'âme du dimanche chrétien <sup>1</sup>. Elle exprime la communion des disciples avec le Seigneur ressuscité, et elle renouvelle cette communion, semaine après semaine, quand la communauté tout entière assemblée dans un même lieu partage le pain et le vin de l'eucharistie. Rien ne saurait la remplacer, ni le culte de prédication et encore moins un repos sabbatique qui n'a rien à faire avec le dimanche chrétien. Les premiers chrétiens savaient bien qu'ils ne pouvaient pas se passer de la sainte Cène hebdomadaire, source inépuisable et indispensable de la vie spirituelle. Nous avons des témoignages émouvants des persécutions, des premiers siècles, qui montrent que ce pain de vie était plus précieux aux chrétiens que leurs biens matériels et leur propre vie même. Tertullien, *De fuga* 14, nous raconte que certains fidèles, à tort selon lui, cherchaient, par des sommes d'argent considérables, à corrompre les représentants de l'Empire pour que le culte puisse librement être célébré. Et les *Acta Saturnini, Dativi* etc. du temps de Dioclétien donnent l'exemple de chrétiens qui préféraient être mis à la torture que renoncer aux réunions fraternelles le dimanche <sup>2</sup>.

## II. QUELQUES ASPECTS DE LA CÉLÉBRATION DE LA SAINTE CÈNE

Il est inutile de vous dire que je ne pourrai pas, dans le peu de temps qui m'est imparti, dresser le tableau de tout ce qu'était la célébration de la sainte Cène dans l'Église ancienne <sup>3</sup>. Je ne mettrai en évidence que quelques aspects particulièrement significatifs et importants pour les problèmes de nos Églises.

<sup>1</sup> Je ne fais là que suivre les traces de mon maître O. CULLMANN (voir par ex. *Le culte dans l'Église primitive*, 1948, 3<sup>e</sup> éd.). Beaucoup d'historiens sont du même avis. De toute façon, chez les catholiques et les orthodoxes, il n'y a jamais eu de problèmes dans ce domaine.

<sup>2</sup> Comp. par exemple le chapitre 12 : au proconsul qui lui demandait pour quelle raison il avait accueilli des chrétiens chez lui, le lecteur Eméritus répondit : « Ce sont mes frères, et je ne pouvais pas leur fermer la porte », sur quoi le proconsul lui rappelle que c'était son devoir. « Mais je ne pouvais pas le faire, car nous ne pouvons pas vivre sans la sainte Cène. » Et sous la torture, il répète encore la même phrase : « Je ne pouvais faire autrement qu'accueillir mes frères. »

<sup>3</sup> Je ne pourrai parler de la signification des paroles d'institution, du caractère sacrificiel de la sainte Cène, etc.

A. Quand nous parlons de la sainte Cène le mot rappelle que, primitivement, elle était un *repas* communautaire. Jésus l'a instituée lors d'un repas avec ses disciples, et, en I Cor. 11 : 21-25, il est bien clair que les fidèles des communautés pauliniennes mangeaient ensemble quand ils prenaient la sainte Cène. Plus tard encore, la Didachè, cette discipline ecclésiastique que nous avons déjà citée, et qui a conservé, aux chapitres 9 et 10, des prières eucharistiques très anciennes, témoigne (10 : 1) que l'on mangeait ensemble pour partager le pain et le vin <sup>1</sup>.

Je ne peux pas entrer ici dans les détails et examiner quelle forme avait primitivement ce repas. On a prétendu qu'à l'origine, il fallait distinguer deux formes de repas : une forme enthousiaste, d'attente eschatologique qui se serait rattachée à la tradition des repas que Jésus avait pris avec ses disciples de son vivant, à l'instar des coutumes juives de son temps ; et une forme commémorative de la mort de Jésus, que saint Paul aurait introduite <sup>2</sup>. Cette position est aujourd'hui abandonnée par la plupart des exégètes <sup>3</sup>. Il est probable, en effet, que ces deux aspects caractérisaient le repas du Seigneur déjà avant saint Paul : commémoration de la mort du Seigneur et attente joyeuse de sa présence parmi les siens. Par contre, il y a eu dans l'Eglise ancienne, me semble-t-il, deux repas différents, mais qui se distinguaient d'une autre manière : on célébrait, le dimanche, le repas eucharistique, et on se réunissait, en semaine, pour des agapes, des repas fraternels sans sainte Cène. Déjà en Actes 6 : 1 ss, il est question de repas quotidiens dans la communauté primitive ayant une signification fraternelle : on offrait le repas aux indigents de la communauté. Ces agapes ont subsisté pendant longtemps dans l'Eglise ancienne <sup>4</sup>, non seulement pour des raisons d'entraide, mais aussi pour s'entretenir librement et fraternellement des choses spirituelles. En effet, c'est là que florissait le parler en langues, c'est là

<sup>1</sup> Evidemment, on a beaucoup discuté s'il s'agit d'une eucharistie proprement dite ou d'une simple agape. A mon avis, il est très vraisemblable que les prières des chapitres 9-10 sont des prières prononcées à table lors d'une agape qui précédait immédiatement l'eucharistie, et qui ont, de ce fait, un caractère eucharistique. Voir W. RORDORF, *Quelques remarques à propos de Didachè chapitres 9-10 et 14* (dans un recueil d'études liturgiques sur l'Anaphore, à paraître prochainement aux Editions du Cerf, à Paris).

<sup>2</sup> Comp. H. LIETZMANN : *Messe und Herrenmahl*, 1955 (réédition). Un peu dans un autre sens E. LOHMEYER, dans *Journ. of Bibl. Lit.* 56, 1937, p. 217-252. Et déjà M. GOGUEL : *L'Eucharistie des origines à Justin Martyr*, 1910.

<sup>3</sup> O. CULLMANN, *art. cit.*, l'avait déjà modifiée ; F.-J. LEENHARDT : *Le sacrement de la sainte Cène*, 1948, p. 62 ss, s'y refuse totalement. Comp. aussi PH. MENOUD : *La vie de l'Eglise naissante*, 1952, p. 39 s. ; E. SCHWEIZER, *art. « Abendmahl »*, in *RGG*, 3<sup>e</sup> éd., I, col. 15 ss.

<sup>4</sup> Voir par exemple la description qu'en donnent Tertullien, *apol.* 39, et la *Traditio apostolica* d'Hippolyte, 25-26. Comp. B. REICKE : *Diakonie, Festfreude und Zelos*, 1951.

qu'ont pris naissance la poésie et la musique chrétiennes (I Cor. 14 : 26-33 ; Eph. 5 : 18-20 ; Col. 3 : 15 c-17 : Didachè 10 : 7). Mais peu à peu, ces agapes ont disparu<sup>1</sup>. Et le repas qui accompagnait primitivement la sainte Cène fut également supprimé, même avant les agapes ; d'après ce que nous savons, dès la fin du premier siècle<sup>2</sup>. Pour quelle raison ? Eh bien ! il paraît que ces repas prenaient parfois un caractère excessif : on se laissait aller à l'enthousiasme et en même temps, malheureusement, au vin et à une agitation bien peu chrétienne !<sup>3</sup> Un témoignage païen indirect, la 96<sup>e</sup> lettre de Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie en Asie-Mineure sous le règne de Trajan, nous rapporte que les repas des chrétiens étaient confondus — à tort ou à raison, peu importe — avec les réunions des hétéries, ces cercles d'hommes fort répandus dans l'Empire à cette époque, et qui avaient une mauvaise réputation si bien que Trajan a dû les supprimer, comme le dit Pline le Jeune. Il peut donc y avoir eu deux raisons à cette disparition des repas communautaires : d'une part, les excès d'un faux enthousiasme ont peut-être incité les chrétiens à cette suppression, d'autre part l'Etat qui craignait des pratiques illégales les y a forcés. La sainte Cène, désormais devenue le simple partage du pain et du vin eucharistiques avec les frères, s'est alors incorporée au culte de prière et de prédication (et éventuellement de baptême) le dimanche matin, dont l'origine remonte, elle aussi, au premier siècle<sup>4</sup>.

B. J'aimerais maintenant souligner *le sens théologique* que la sainte Cène avait pour les premiers chrétiens, dans la mesure où il s'exprimait dans la forme de sa célébration. Par là, nous verrons pourquoi la sainte Cène était réellement pour eux le centre du culte dominical.

La signification principale et essentielle de la sainte Cène était et est encore l'événement de la présence du Seigneur parmi les siens. La sainte Cène, plus que tout autre culte, rend visible la communion de la communauté tout entière avec son Seigneur : la communauté

<sup>1</sup> La collecte lors du culte en est un souvenir. Primitivement, on apportait des aliments pour le repas communautaire, mais peu à peu ces dons se sont transformés en sous d'argent ; comp. G. KRETSCHMAR, dans *RGG*, 3<sup>e</sup> éd., I, col. 41.

<sup>2</sup> Une étape de la transition se reconnaît en Marc 14 : 18 ss : les bénédictions du pain et du vin vont déjà ensemble, à la fin du repas ; repas et sainte Cène commencent à se séparer.

<sup>3</sup> Voir déjà I Cor. 11 et B. REICKE, *op. cit.*, p. 233 ss.

<sup>4</sup> Voir pour les détails de ces thèses W. RORDORF, *op. cit.*, p. 234 ss. La lettre de Pline le Jeune est un précieux document, car elle nous montre que les chrétiens faisaient deux réunions le dimanche, l'une le matin et l'autre le soir. Mais, forcés par les autorités, ils ont dû renoncer, récemment — dit le texte — à se réunir le soir.



participe, par les éléments eucharistiques, au corps du Christ (I Cor. 10 : 16). Ainsi s'accomplit la promesse de la présence du Christ parmi les siens.

Mais cette présence, aussi réelle qu'elle soit, implique toujours deux aspects, un aspect présent et un aspect futur : Le Seigneur est là, véritablement présent parmi les siens quand ils célèbrent la sainte Cène en son nom, mais en même temps cette présence implique l'attente eschatologique, elle n'est pas encore définitive ; le Seigneur se manifestera visiblement et pleinement seulement à la fin des temps, quand il reviendra dans sa gloire. Cette « co-existence » simultanée des deux aspects est, théologiquement parlant, caractéristique de la sainte Cène. Par là, on comprend parfaitement que la prière eucharistique de la communauté primitive : Maranatha (par ex. I Cor. 16 : 22) qui a, du reste, déjà en araméen deux sens, ait pu recevoir une double traduction. Ou bien on la traduisait comme impératif exprimant l'attente eschatologique « Seigneur viens » (c'est le cas pour Apoc. 22 : 20), ou bien on la traduisait comme une affirmation du présent « le Seigneur est là », il est, par l'eucharistie, déjà venu parmi les siens (comp. la version copte de Did. 10 : 6). Les deux aspects, présent et futur, de l'attente et de la présence du Seigneur parmi les siens sont justifiés, essentiels et inséparables l'un de l'autre. Je pense que nous pourrions tirer grand profit en retrouvant ces deux aspects dans nos cultes de sainte Cène, selon l'usage et la croyance des premiers chrétiens.

1. Commençons par *l'aspect futur, eschatologique*. Dès son institution, la sainte Cène implique l'attente du retour du Christ à la fin des temps. Jésus dit à ses disciples avant sa passion : « En vérité, je vous le dis, je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai de nouveau dans le royaume de Dieu » (Marc 14 : 25 par.). Et chez saint Paul, nous retrouvons la même idée de l'attente eschatologique : « En effet, toutes les fois que vous mangez de ce pain, et que vous buvez de cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (I Cor. 11 : 26). Le formulaire eucharistique de la Didachè n'en dit pas moins : « Souviens-toi, Seigneur, de délivrer ton Eglise de tout mal, et de la rendre parfaite dans ton amour. Rassemble-la des quatre vents, cette Eglise sanctifiée, dans ton royaume que tu lui as préparé... Vienne la grâce (la version copte dit : vienne le Seigneur) et que ce monde passe » (Did. 10 : 5-6).

Si cet aspect eschatologique était vivant aux premiers temps de l'Eglise où l'on attendait avec ferveur le retour du Christ on a pu penser qu'il s'est affaibli de plus en plus par la suite. Mais ce n'est pas absolument vrai. Car nous trouvons maints textes dans la littérature patristique ultérieure qui attestent que cette attente restait

vivante<sup>1</sup>. Et précisément — ceci est important pour notre sujet — elle s'exprimait dans la pratique du culte eucharistique. Car l'usage liturgique qui s'est formé dans l'Église ancienne indique sans équivoque que l'attente eschatologique n'était pas seulement un beau mot vidé de sens, mais qu'elle était vécue et renouvelée constamment. On avait l'habitude de s'orienter vers l'est, vers le soleil levant, quand on priait. C'est pour cette raison que les premiers édifices cultuels chrétiens étaient orientés selon l'axe est-ouest, de sorte que l'assemblée en prière était naturellement tournée vers l'est<sup>2</sup>. Bien que cette tradition de prier vers l'est puisse avoir des origines païennes ou juives, sa signification chrétienne est incontestable : on priait vers l'orient parce qu'on attendait le retour du Christ depuis l'est, d'après ce que Jésus dit en Mat. 24 : 27 : « De même que l'éclair part de l'orient et brille jusqu'à l'occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme »<sup>3</sup>. Chaque prière, et surtout la prière eucharistique, réunissait ainsi les deux aspects que nous avons relevés, l'aspect présent (on a la conviction que le Seigneur écoute et exauce la prière), mais aussi, et d'une manière presque centrale l'aspect futur (nos besoins d'ici-bas ne sont pas décisifs, la vraie prière s'oriente vers les choses à venir « Que ton règne vienne »<sup>4</sup>).

A cela il faut ajouter une deuxième constatation. Durant les premiers siècles, les chrétiens avaient l'habitude de prier *debout* le jour du dimanche, et cela, pour la même raison eschatologique : on attendait le Seigneur debout, veillant, sans crainte, prêt à marcher à sa rencontre, levé de la poussière de la terre, comme le Christ s'était levé de la tombe le jour de sa résurrection (en faisant un jeu de mots sur le double sens d'« anistasthai » !). Même le concile de Nicée, dans son canon 20, prescrit cette attitude pour la prière dominicale<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Comp. par exemple BARN. 19 : 9 ; 21 : 3 ; II Clém. 16 : 3 ; Tertullien, de bapt. 19, de orat. 5. Voir A. STROBEL : *Untersuchungen zum eschatologischen Verzögerungsproblem auf Grund der spätjüdisch-urchristlichen Geschichte von Habakuk II*, 2 ff., 1961. Quant aux formulaires liturgiques, comp. G. P. WETTER : *Altchristliche Liturgien*, 1921, p. 8 ss.

<sup>2</sup> Voir W. RORDORF : Was wissen wir über die christlichen Gottesdiensträume der vorkonstantinischen Zeit ? dans *Zeitschr. f. neutest. Wiss.* 55, 1964, p. 120 ss.

<sup>3</sup> Comp. ORIGÈNE : hom. in Lev. IX, 10 ; BASILE, de spir. sancto 27, 64 ; F.-J. DOELGER : *Sol salutis*, 1925, 2<sup>e</sup> éd., p. 198 ss.

<sup>4</sup> Le Notre Père est d'ailleurs une prière eucharistique par excellence !

<sup>5</sup> Voir en outre : TERTULLIEN : de cor. 3 ; de orat. 23 ; EPIPHANE : expos. fidei 22, 8 s. ; ATHANASE : Syntagma 2 ; BASILE : de spir. sancto 27, 64 ; Const. Apost. II, 59, 4 ; Test. dom. nostri Jes. Chr. II, 12. Ps.-Justin : Quaest. et resp. ad orth. 115 parle de cette attitude pour la prière comme fondée sur une tradition apostolique ; il se réfère pour cela à saint Irénée : *de pascha* (un écrit malheureusement perdu).

L'attente eschatologique était donc bien vivante durant les premiers siècles. Elle trouvait un renouvellement constant dans le culte. Cette attente atteignait d'ailleurs son point culminant chaque année au temps de Pâques ; à ce moment-là, l'attente du retour du Seigneur était encore plus fervente <sup>1</sup>.

2. Considérons encore *l'aspect de la présence du Seigneur*. Les premiers chrétiens pensaient que le Christ était réellement présent en Esprit parmi eux quand ils célébraient la sainte Cène, quand ils partageaient le même pain et le même vin eucharistiques. Le Christ était à la tête des siens qui formaient alors un seul corps avec lui. Et cette venue du Christ à la tête des siens, comme avènement de la sainteté de Dieu, avait des conséquences pratiques pour la communauté. Si l'on croyait que le Seigneur était véritablement présent, on devait se préparer à sa venue, on devait éliminer tout ce qui faisait obstacle à ce que la communauté devienne corps du Christ. C'est pour cette raison que la Didachè, p. ex., rapporte cette parole qui était prononcée avant la sainte Cène : « Si quelqu'un est saint qu'il vienne, si quelqu'un ne l'est pas, qu'il fasse pénitence ! » (10 : 7) <sup>2</sup>. Nous avons à rapprocher l'ordre formel de la Didachè (9 : 5 ; comp. Justin, I Apol. 66) de n'accorder la communion qu'aux fidèles baptisés, de l'argument tiré de Mat. 7 : 6 selon lequel il ne faut pas donner ce qui est saint aux chiens (*sic!*) <sup>3</sup>. La communauté avait donc concrètement conscience que par la communion elle devenait corps du Christ, nouvelle créature, nouveau temple de l'Esprit-Saint. Dans cet événement, la sainteté du Dieu tout-puissant et, par elle, le sérieux du jugement eschatologique faisait irruption dans ce monde et posait à la communauté la question de sa sainteté et de sa dignité. Nous pouvons lire dans le même esprit un texte comme I Cor. 11 : 27 ss qui recommande d'être digne pour recevoir la communion. Mais il faut bien en préciser le sens. D'habitude, nous comprenons cet « examen de conscience » d'une manière individualiste ; d'ailleurs la façon dont la confession orale des péchés comme sacrement de pénitence est pratiquée aujourd'hui, dans plusieurs Eglises, en témoigne. Nous pensons nous réconcilier avec *Dieu* par notre acte de pénitence. Mais dans l'Eglise ancienne, la confession des péchés

<sup>1</sup> Voir W. RORDORF : Zum Ursprung des Osterfestes am Sonntag, dans *Theol. Zeitschr.* 18, 1962, p. 167-189.

<sup>2</sup> L'appel « ite, missa est » qui s'est conservé dans les liturgies de la messe jusqu'à nos jours est un souvenir de l'usage de l'Eglise ancienne de renvoyer les catéchumènes et les pénitents au moment où la messe des fidèles commençait.

<sup>3</sup> Comp. I Cor. 16 : 22 : « Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème », parole prononcée par saint Paul en vue probablement de la sainte Cène célébrée après la lecture de son épître.

était avant tout considérée comme la réconciliation des frères avant la communion. Un texte comme Didachè 14 : 1-2 nous explique de quoi il s'agit : « Réunissez-vous le jour dominical du Seigneur, rompez le pain et rendez grâces, après avoir d'abord confessé vos péchés, de sorte que votre sacrifice soit pur. Celui qui a un différend avec son compagnon ne doit pas se joindre à vous avant de s'être réconcilié, de peur de profaner votre sacrifice. » Le texte fait ici allusion à la parole de Jésus en Mat. 5 : 23 ss : « Si tu présentes ton offrande à l'autel et que, là, il te souvienne que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis viens présenter ton offrande. » Nous apprenons ici le sens originel de la confession des péchés que nous avons un peu perdu de vue : la sainte Cène, l'événement de la présence du Seigneur parmi les siens exigeait pour ne pas être profanée la réconciliation des frères entre eux. Il s'agit là, semble-t-il, d'une tradition commune à toute l'Église ancienne<sup>1</sup>. Même au 4<sup>e</sup> siècle, la liturgie, dite de saint Clément, conservée au VIII<sup>e</sup> livre des Constitutions apostoliques, rapporte la parole suivante que le diacre prononçait avant la Sainte-Cène : « Qu'aucun homme ne reste ici s'il a quelque chose contre un autre. »<sup>2</sup> Puis les frères se donnaient le baiser de la paix, en signe véritable de pardon (cet usage remonte, comme vous le savez, aux temps apostoliques, et il s'est conservé dans toutes les liturgies ultérieures de la messe<sup>3</sup>), accompagné du Notre-Père qui inclut cette demande : Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés<sup>4</sup>. Ainsi, la communauté était prête à devenir vraiment corps du Christ, à accueillir le Seigneur.

<sup>1</sup> Comp. IRÉNÉE : adv. haer. IV, 18, 1-3 ; TERT., de orat. II.

<sup>2</sup> Comp. JEAN MANDAKUNI : orat. 22, 5-6 (= Bdk, Armen. Väter II, p. 226 s.).

<sup>3</sup> Les textes les plus anciens : I Cor. 16 : 20 ; Rom. 16 : 16 ; I Thess. 5 : 26 ; II Cor. 13 : 12 ; I Pierre 5 : 14 ; JUSTIN : I Apol. 65, 2 ; TERTULLIEN : de orat. 18 ; et toutes les liturgies de la messe à partir de la *Traditio apostolica* d'Hippolyte. Particulièrement belle est la prière de la liturgie dite de saint Jacques, avant le baiser de la paix : « Dieu et Seigneur de tous ! Toi, qui aimes les hommes, rends-nous, les indignes, dignes de cette heure afin que nous soyons purifiés de toute tromperie et de toute hypocrisie, et que, rendus forts par la sanctification de ta connaissance, nous soyons unis entre nous par le lien de la paix et de l'amour. » CYRILLE DE JÉRUSALEM (Cat. myst. 5, 3) dit : « Ce baiser unit les âmes et promet d'oublier toute iniquité. Le baiser est un signe de l'union des âmes et du pardon de toute iniquité » (suit la citation de Mat. 5 : 23 s. !). Comp. JEAN CHRYSOSTOME, in *Col. hom.* III, 4.

<sup>4</sup> Mat. 6 : 12 dit même : « ... comme nous avons pardonné à ceux qui nous ont offensés ». Cela rappelle le cadre liturgique : au moment où l'on prie ensemble le Notre Père au culte, on vient de se réconcilier avec ses frères. Le Notre Père était probablement prié au début de la sainte Cène ; comp. M. REVEILLAUD : *Saint Cyprien, L'oraison dominicale*, 1964, p. 41 ss ; et F.-J. DOELGER, in *Antike und Christentum* 2, 1930, p. 142-155.

Il est évident que nous devons comprendre la discipline ecclésiastique dans le même esprit communautaire. Ceux qui n'étaient pas dignes, qui n'étaient pas baptisés ou qui avaient commis un péché grave, ou encore qui ne voulaient ou ne pouvaient pas se réconcilier avec leurs frères, étaient exclus de la communion ou devenaient des pénitents. Je ne peux pas parler ici de tout le développement de la discipline ecclésiastique bien qu'il y ait là nombre de choses intéressantes à dire <sup>1</sup>. De toute façon, la discipline ecclésiastique est une conséquence naturelle de la prise au sérieux de la présence effective du Seigneur lors de la sainte Cène.

C. Pour terminer, j'aimerais souligner le *caractère joyeux* de la sainte Cène. Il va de soi que la sainte Cène prend un caractère joyeux pour une communauté qui sait que son Seigneur est présent au milieu d'elle. Il n'est pas étonnant que la communauté primitive ait célébré le repas eucharistique avec allégresse (Actes 2 : 46 ; comp. 16 : 34). Il n'est pas non plus étonnant que ce repas ait pris le nom d'« eucharistie », d'actions de grâces <sup>2</sup>. On rendait grâces d'abord, selon la tradition juive, au Créateur d'avoir donné à ses enfants la nourriture et le breuvage dont ils ont besoin, ensuite on rendait grâces au Sauveur d'avoir donné à la communauté *ce* pain et *ce* vin, signes de l'alliance renouvelée en Jésus-Christ. Cette idée est déjà explicite dans le Nouveau Testament (comp. I Cor. 10 : 16), elle le deviendra encore plus dans les prières eucharistiques de la Didachè (chap. 9-10) et les formulaires de liturgie ultérieurs. Nous ne pouvons étudier ici ces prières eucharistiques, cela nous mènerait beaucoup trop loin <sup>3</sup>, ne citons comme exemple que la description que donne Justin dans le chap. 65 de sa première Apologie : « (Puis) nous nous saluons avec le baiser. Ensuite on apporte du pain et une coupe d'eau avec du vin au président des frères ; celui-ci (les) prend et fait monter la louange et la glorification vers le Père de l'univers au nom du Fils et du Saint-Esprit. Il fait une longue prière d'action de grâces de ce qu'il (le Père de l'univers) (nous) a jugés dignes de ces biens. Dès qu'il a terminé ces prières et ces actions de grâces le peuple présent l'approuve en disant « Amen ». »

<sup>1</sup> Textes importants : TERTULLIEN : apolog. 39 ; de paenitentia ; Didascalie syriaque, chap. XI. Voir, entre autres, B. POSCHMANN : *Paenitentia secunda*, 1940 ; H. VON CAMPENHAUSEN : *Kirchliches Amt und geistliche Vollmacht in den ersten drei Jahrhunderten*, 1953, 2<sup>e</sup> éd.

<sup>2</sup> Voir JUSTIN : Apol. I, 66 ; IGNACE : ad Smyrn. 7, 1 ; IRÉNÉE : adv. haer. IV, 18, 5 s. ; J.-P. AUDET : *La Didachè*. Instructions des apôtres, 1958, p. 372 ss aimerait distinguer entre « bénédiction » et « action de grâces », mais cette distinction est un peu forcée.

<sup>3</sup> Voir par exemple H. LIETZMANN, *op. cit.* (note 2, page 6), et ED. v. D. GOLTZ, *op. cit.* (note 1, page 6), ; aussi J. A. JUNGSMANN : *Missarum sollemnia*, I (1948).

Je pense que les quelques aspects de la célébration de la sainte Cène dans l'Eglise ancienne que j'ai relevés vous auront suffisamment montré que la sainte Cène était, dans l'Eglise ancienne, vraiment le centre du culte dominical. Comme le peuple d'Israël avait abandonné les « potées de viande » égyptiennes (Ex. 16 : 3) et marchait dans le désert vers la terre promise, ainsi le peuple des chrétiens, ayant rompu avec sa vie antérieure en traversant la mer Rouge, image du baptême, marchait vers le Royaume des cieux, qui lui était promis<sup>1</sup>. Dans cette marche à travers le monde, dimanche après dimanche, les chrétiens, membres du même peuple de Dieu, recevaient tous ensemble l'assurance que leur chef les accompagnait, les soutenait et guidait, renouvelant le viatique dont ils avaient besoin, préfiguré pour saint Paul dans la manne et le rocher d'eau des Israélites (I Cor. 10 : 1 ss), affermissant leur espérance jusqu'à son retour.

Neuchâtel.

WILLY RORDORF.

<sup>1</sup> Ces images sont déjà bien connues de l'Eglise ancienne : voir P. LUNDBERG : *La typologie baptismale dans l'ancienne Eglise*, 1942, p. 116-145 ; J. DANIELOU : *Sacramentum futuri*, 1950, p. 131-191 ; *id.*, *Bible et liturgie*, 1951, p. 119-135.